## Fameux trois mâts

PARC ÉOLIEN Trois mâts de mesure seront installés dans le courant du mois de mai sur le territoire du futur parc éolien de la Haute-Borne, fait savoir la société porteuse du projet, Parc éolien de la Haute-Borne SA.

L'un sera placé à la Haute-Borne (d'une hauteur de 100 m), les deux autres (70 m de haut) au Plain de la Chaive et sur un pâturage de la commune de Pleigne. Des travaux pour lesquels on ne fera pas l'économie d'un hélicoptère.

## Faune d'altitude

Ce dispositif restera en place entre 12 et 18 mois et servira deux objectifs. Premièrement mesurer la vitesse et la direction des vents ainsi que la pluviométrie. Et deuxièmement en apprendre davantage sur l'activité des chauves-souris, qui devront cohabiter avec les futures hélices. «Il y a encore une méconnaissance des espèces qui volent au-delà de 30 ou 40 m d'altitude», explique Guillaume Favre, collaborateur scientifique au projet. C'est ainsi dans cette idée que les trois mâts ont été placés dans des milieux différents: sur une prairie, dans une forêt et sur un pâturage boisé.

Ces installations ont été planifiées en concertation avec les communes-hôtes et les propriétaires fonciers. Ces mesures seront accompagnées de plusieurs études environnementales et techniques menées simultanément sur l'ensemble du site.

Les résultats seront partagés lors d'une future démarche participative. Ils permettront de proposer différentes variantes de projet et d'en estimer la production électrique.

Le samedi 4 mai, dans le cadre de la Fête de la transition et de la nature, un stand d'information sera monté sur le site de la SAFED.

